



## FICHE D'INSCRIPTION COLLECTIVITÉ

**Nom et prénom du titulaire de la carte collectivité :**

.....

Date de naissance : ..... Sexe : Féminin - Masculin

**Numéro de carte Pass'relle :**

.....

**Adresse personnelle :**

N° : ..... Voie : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse électronique : .....

**Collectivité de rattachement :** .....

Adresse de l'institution : .....

.....

Numéro de téléphone : .....

Adresse électronique : .....

**Autorisation d'inscription du responsable de la collectivité :**

« Je soussigné..... président/directeur de ....., atteste  
du caractère social, culturel et éducatif de notre activité et autorise .....  
..... à utiliser une carte Pass'relle Collectivités dans le cadre de ses fonctions.

Date : ..... Signature du responsable et cachet : ..... »

La carte collectivité, délivrée dans le cadre d'une activité professionnelle, est gratuite et permet d'emprunter jusqu'à 35 livres (albums, romans, documentaires jeunes ou adultes) pour une durée maximale de 8 semaines. Le titulaire de la carte s'engage à restituer l'ensemble des documents dans leur médiathèque d'emprunt et est tenu pour responsable de leur restitution en bon état. Pour les emprunteurs exerçant dans une institution scolaire, merci de restituer l'ensemble des documents avant la fin de l'année scolaire. Les documents multimédia (CD, DVD et CD-ROMS) sont destinés au prêt gratuit à des particuliers pour une utilisation uniquement privée dans le cercle de famille et ne peuvent être empruntés dans le cadre d'un abonnement Pass'relle pour les collectivités.

A ..... , le ..... **Signature du titulaire de la carte :**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des services offerts par les médiathèques de la Communauté Urbaine de Strasbourg. Les destinataires des données sont les services des médiathèques de la Communauté Urbaine de Strasbourg. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser aux services des médiathèques de la Communauté Urbaine de Strasbourg.